

CHARTRE DES TALUS DE ROUTES



La Commune de

Esserhies - sur - Rolle

s'engage avec l'Etat de Vaud pour un entretien écologique différencié des zones vertes de bords de route.

Elle s'engage à :

AXE 1

RENONCER À L'UTILISATION DE TOUS TYPES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les substances bioactives contenues dans les produits phytosanitaires peuvent avoir des effets indésirables sur la santé humaine, l'environnement, la faune et la flore. Par précaution et exemplarité, la Commune interdit sur tout son réseau routier l'utilisation des produits phytosanitaires, même pour un traitement « plante par plante ».

AXE 2

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

Libres de toute contrainte de productivité agricole, les bords de routes sont une opportunité pour favoriser la biodiversité. Des talus abritent de nombreuses espèces menacées et rares de Suisse. Les bords de routes constituent des corridors de migration pour la petite faune et de dispersion pour la flore. En les entretenant de manière durable et réfléchie, ils participent à la conservation de la biodiversité. Certaines mesures en faveur de la biodiversité peuvent être un gain de temps (zones refuges, par exemple).

AXE 3

LUTTER CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET CELLES PROBLÉMATIQUES POUR L'AGRICULTURE

Dans l'intérêt de la biodiversité, l'agriculture, la santé humaine et la sécurité des infrastructures, il est nécessaire de lutter contre ces plantes. Très concurrentielles, elles aiment les milieux perturbés et colonisent souvent les bords de routes.

Lieu :

Esserhies s/Rolle

Date :

le 19 mai 2025

